

## Statistiques Mouvement :

**Participants** : Stable, 219 (216 l'an passé)  
**Mutés** : En baisse, 109, 49 % (119 l'an passé, 55 %)  
**Restant sur leur poste** : Stable 55 (56 l'an passé, 25 %)  
**Sans poste** : Hausse 55 collègues (41 l'an passé)

**vœu n° 1** : 66 coll. (62 en 2016)  
**vœu n° 2** : 12 coll (20 en 2016)

Le nombre de satisfaits lors de ce mouvement est en baisse par rapport à l'année dernière. C'est l'inverse

qui c'était produit l'an passé. Force est de constater qu'à cause d'une carte scolaire très destructrice, les nombreuses suppressions de postes et les priorités qui en découlent, cela rejailit négativement sur la mobilité et la satisfaction des personnels. On constate une diminution des personnels mutés (de 55 à 49 %).

Le refus d'accorder les demandes de « renonciation » de poste, entraine aussi les collègues à ne plus les demander. Si elles étaient acceptées, cela pourrait permettre une plus grande mobilité. Et l'attribution de plus de postes au premier mouvement...



## ► Entrevue avec M. Papillon, nouveau DASEN du Lot



### Mercredi matin, le SNUipp-FSU a rencontré le nouveau DASEN à la DSDEN

Ce premier contact a été pour nous l'occasion de lui présenter notre vision du département ainsi que quelques points particuliers.

Le DASEN étant en poste depuis quelques jours, il nous indique qu'il ne peut pas connaître tous les dossiers et souhaite d'ailleurs profiter de notre expertise

**Dialogue social** : Le DASEN nous a de suite indiqué pour lui l'importance du dialogue social avec un cadre de travail et un calendrier respecté. Nous lui avons présenté la difficulté des services à fournir les documents en temps voulu et de ce fait l'impossibilité d'effectuer correctement notre travail de commissaires paritaires.

Sans parler de la volonté manifeste du précédent DASEN d'entraver ce travail lors de la carte scolaire...

Le respect, l'écoute, la disponibilité, la transparence et l'ouverture ont été les termes employés par notre supérieur : le SNUipp FSU se félicite d'une telle entrée en matière et s'appliquera à vérifier si ces termes sont respectés à l'avenir.

**Ecole rurale** : Nous avons tenu à lui rappeler l'histoire des précédentes cartes scolaires et les grandes crispations des parents, élus, collègues sur le sujet. Une Carte scolaire destructrice alors que la dotation de 0 poste aurait permis un apaisement. Un protocole qui ne remplissait pas sa fonction dans le Lot (pas de moratoire !).

Une incompréhension sur le fait qu'il faille construire des écoles regroupées à grand frais alors qu'il y a déjà de l'existant.

Il y a un grand besoin d'apaisement sur le sujet, ce qui n'a pas été à l'ordre du jour jusqu'à présent !

Le DASEN a évoqué le rôle non tenu par le protocole. Pour lui il s'agit de faire en sorte qu'il y ait un gain

pour les élèves et les enseignants. Nous verrons bien ce qu'il en sera lors des opérations de carte scolaire de l'année prochaine, il reste encore beaucoup d'inconnues...

**Temps partiels** : ils devraient être tous acceptés comme les années précédentes, le dossier étant déjà bouclé par les services.

**RASED** : Nous lui avons présenté la situation depuis la « restructuration » des années Sarkozy. Les postes non pourvus ainsi que les prochains départs en retraite de personnels en poste depuis longtemps. Un état de fait à prendre en compte et des actions à avoir en conséquence : pourvoir les postes, faire des départs en formation...

**Remplacement** : Nous avons présenté les difficultés récurrentes du département sur ce sujet : notamment l'empêchement de la formation continue qui du coup n'existe que sur le papier. Le DASEN en a convenu

**Contractuels** : Nous avons clairement exprimé notre désaccord sur le recours à de tels emplois (les disfonctionnements, la précarité) et la nécessité de recourir à la Liste Complémentaire. Nous avons pointé le fait qu'il ne fallait pas débiter l'année en sous nombre comme en septembre 2016.

Nous avons évoqué également pêle-mêle des situations d'écoles particulières, la gratuité en sursis des transports scolaires en lien avec les rythmes scolaires...

**Nous espérons que cette première entrevue constructive et positive, débouchera sur un réel dialogue social, dans l'intérêt des élèves et des personnels.**

**SNUipp 46** 80, Rue des Jardiniers 46000 Cahors ☎05 65 22 12 79

http://46.snuipp.fr mel: [snu46@snuipp.fr](mailto:snu46@snuipp.fr) Dir de la publication : Benoit Debals ch. des Condamines 46090 Pradines  
imprimé par nos soins Prix 0,50 € N° ISSN : 1241-3542 N° CPPAP : 0417 s 07301

N° 101 trimestriel mai 2017

Déposé le 19 mai 2017

## Ecole et élections...

Alors que le nouveau Président annonce des mesures sur l'éducation prioritaire et les rythmes dès la rentrée prochaine, le SNUipp-FSU rappelle ses exigences et lui demande de prendre le temps de la concertation.

**Mais il porte dans son programme des mesures pour la Fonction Publique et pour l'Ecole avec lesquelles le SNUipp-FSU exprime d'ores et déjà son profond désaccord.**

Le SNUipp-FSU s'opposera à la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires car les services publics sont indispensables au maintien de la cohésion sociale et condamne la volonté de gouverner par ordonnances au mépris de la démocratie !

**Concernant l'école** : 2 mesures devraient être rapidement prises :

- l'instauration de CP à 12 élèves par classe et une carte blanche aux collectivités territoriales sur la question des rythmes scolaires.
- La baisse des effectifs par classe est la priorité mais il ne faudrait pas que cela entraîne des hausses partout ailleurs. Abaisser les effectifs des classes de CP en REP+ ne manque donc pas de nous interroger. **L'urgence aujourd'hui est de combler le sous-investissement budgétaire structurel très important qui frappe l'école primaire dans notre pays pour lui permettre enfin de réduire les inégalités !**
- Redéploiement des PDMQDC pour dédoubler les CP ? Supprimer un dispositif promoteur qui commence à faire ses preuves au service des élèves de l'éducation prioritaire serait une erreur. Dans le Lot, les 2 postes saupoudrés lors de la dernière carte scolaire (½ PDMQDC, ½ TPS) ont surtout servi à fermer des écoles !
- La réforme des rythmes scolaires a désorganisé le fonctionnement des écoles. Elle s'est faite sans les enseignants et a renforcé le pouvoir des municipalités. Elle a déstabilisé le travail des équipes enseignantes et dégradé leurs conditions de travail. Laisser aujourd'hui chaque municipalité choisir de poursuivre ou non dans cette voie n'est pas acceptable. Le SNUipp-FSU demande sa remise à plat et le retour à un cadrage national.

**Dans cette période qui s'ouvre, le SNUipp-FSU continuera d'exiger l'amélioration des conditions de travail, la reconnaissance du travail invisible et la nécessaire évolution des obligations de service avec comme première étape la suppression des APC, les moyens nécessaires à la réussite de tous les élèves et réaffirmera enfin l'urgence nécessaire de donner le pouvoir d'agir aux enseignants et aux équipes. Autant de fortes préoccupations pour lesquelles nos collègues attendent des réponses.**

## NUMERO SPECIAL MOUVEMENT

**Ce numéro peut vous parvenir grâce aux cotisations des adhérents du SNUipp 46**

**Pensez à vous syndiquer !**

**Le LOT a un nouveau DASEN :**

**M. Xavier PAPIILLON** a été nommé officiellement.

**Le SNUipp-FSU 46 l'a rencontré.**

Le CR en page 4

### Sommaire :

**Page 1** : Edito mouvement  
**Page 2** : Résultats du mouvement

**Page 3** : Résultats du mouvement ; CR de la CAPD mouvement

**Page 4** : Statistiques Mouvement ; entrevue DASEN

**AVEC VOUS, ON L'OUVRE!**



Le SNUipp-FSU vous ouvre la voix.



## ► CAPD : résultats de la phase 1 du mouvement 2017

Adjoint élémentaire					
BARBERET	SANDRA	ST CERE SOULHOL		14.333	TD
BRUNEAUX	ALAIN	LES QUATRE ROUTES DU LOT		36.856	TD
BURETTE	ANITA	MARTEL		39.214	TD
CASTILLO	YOANN	CAHORS H. ORLIAC	ANGLAIS	13.925	TD
COSMO	EMELINE	CAHORS LUCIEN BENAC	ANGLAIS	19.333	TD
DAURIAC	NATHALIE	CAHORS G. COULONGES		16.333	TD
DELSAHUT	EMMA	MERCUES		8.989	TD
DEPRET	MARYLINE	CAHORS M. DURAND		19.283	TD
DEPRET GERARD	ANNE	FIGEAC PAUL BERT	ESPAGNOL	28.228	TD
GUERNEC	ASHA	CAHORS M. DURAND		10.333	TD
HERNANDEZ	LAURENT	CAHORS LUCIEN BENAC		10.333	TD
HOURS	LAURENCE	CAHORS ZACHARIE LAFAGE		13.333	TD
LALLOUETTE	REGIS	SOUILLAC	ANGLAIS	25.167	TD
MARTIN	MELUSINE	SOUILLAC	ANGLAIS	4.333	TD
MYLEY	BENEDICTE	DURAVEL		Prio	TD
NUNGE	SARAH	ST CERE SOULHOL	OCCITAN	3.333	TD
PETIT	CLAIRE	PLANIOLES		Prio	TD
RAMES	VALERIE	ARCAMBAL		22.325	TD
RAMES	SYLVAIN	LIMOGNE EN QUERCY	ESPAGNOL	15.489	TP
ROQUES	DANIEL	FIGEAC L BARRIE	IMF	34.031	TD
ROY	JULIETTE	CAHORS BELLEVUE	ANGLAIS	26.983	TD
SABIANI	SONIA	CAHORS H.ORLIAC		25.328	TD
SAINT ANDRE	MYRIAM	LES QUATRE ROUTES DU LOT		Prio	TD
TABARAUD	JEAN GABRIEL	CAHORS LUCIEN BENAC		23.167	TD

Adjoint maternelle					
BEDREDE	CAROLINE	LIVERNON		13.333	TD
DIETSCH	ANNE CLAIRE	ARCAMBAL		25.333	TD
DORDEINS	MAILIS	ASSIER	OCCITAN	1.333	TD
FAURE	NICOLAS	ESPERE		Prio	TD
FERRIE	CHANTAL	ST PIERRE LAFEUILLE		11.333	TD
LAMOUREUX	MARIE	LAMAGDELAINE		16.333	TD
LORE	ISABELLE	CAHORS BEGOUX		27.333	TD
ROBERT	ALBINE	SOUILLAC		11.250	TD
ROCHE	MURIEL	SAUZET		5.333	TD
TARDIEU	JEANNE	BIARS SUR CERE		24.333	TD
TRICHET	NATHALIE	ST CERE		29.333	TD
VOISIN	CHRISTELLE	CAZALS		24.333	TD

Postes spécifiques					
CALVO	LEON	CPC CAHORS 2		34.231	TD
COURTILLE	SYLVIE	CPC FIGEAC		37.167	TD
DEPETRIS	LAURENT	ANIMATION AUZOLE ET BD		19.758	TD
MARRE	NATHALIE	CPC CAHORS 1		24.269	TD

Plus de maîtres que de classes et/ou accueil des 2 ans					
AYRAL	LAETITIA	BIARS SUR CERE		22.333	TD
BORREDON	CECILE	SOTURAC		2.333	TD
DARNIS	MELANIE	CAHORS L.BENAC		PRIO	TP



Spécialisé					
ACHERGUI	MEHDI	CAHORS O DE MAGNY	SEGPA OPTION F	11.333	TD
AUGE	SYLVAIN	VIRE SUR LOT	OPTION D IME	8.336	TP
AZAIS	EUGENIE	SOUILLAC PUY D ALON	ULIS COLLEGE	14.833	TP
BROCARD	BERANGER	PUY L EVEQUE	RASED OPTION G	21.308	TD
COLIN	LAURENT	FIGEAC ITEP	OPTION D ITEP	22.917	TP
DELBARRE	NATHALIE	FIGEAC PAUL BERT	ULIS ECOLE ELEM	20.286	TD
DEVAUD	HELENE	CAHORS ZACHARIE LAFAGE	ULIS ECOLE ELEM	8.333	TP
DOUEZ	DAVID	SOUILLAC	ULIS ECOLE ELEM	24.153	TP
GINIAUX	FREDERIQUE	GOURDON HIVERNERIE	ULIS ECOLE ELEM	21.286	TD
HEULINE	FABIEN	CAHORS LUCIEN BENAC	ULIS ECOLE ELEM	11.861	TP
JAMME DE LAGOUTINE	NATALENE	ST CERE	RASED OPTION G	33.225	TD
LACAZE	EMMANUEL	GOURDON LEO FERRE	MAITRE REFERENT	24.331	TD
LAGARRIGUE	JANICK	CAHORS O DE MAGNY	SEGPA OPTION F	7.333	TP
LANDES	STEPHANIE	CAHORS LUCIEN BENAC	OPTION D ITEP	16.331	TD
MAERTEN	LUCIE	VIRE SUR LOT	OPTION D IME	3.333	TP
MOUDER	SARAH	ST CERE J LURCAT	SEGPA OPTION F	13.333	TP
PEREZ	RAFAEL	GOURDON L FERRE	SEGPA OPTION F	30.250	TP
POTIGNON	CHRISTINE	CAHORS OLIVIER DE MAGNY	ULIS COLLEGE	18.333	TD
POTTIER	MARION	ST CERE SOULHOL	ULIS ECOLE ELEM	3.333	TP
SOISSON	LUCIE	VIRE SUR LOT	OPTION D IME	11.644	TP
SOULCIE	ANNAIKA	CAHORS JEAN CALVET	RASED OPTION E	17.317	TP

Brigade départementale					
BISCHOFF	LAURENT	ARCAMBAL		12.331	TD
CASSIGNOL	MARIANNE	CAHORS Z. LAFAGE ELEM		19.769	TD
COMBALIER	CECILE	LABASTIDE MURAT		11.994	TD
DUPUY	OLIVIER	SOUILLAC		2.333	TD
GALIBERT	BRUNO	ST CERE SOULHOL OCCITAN		0.333	TD
HACHE	CARINE	LACAPELLE MARIVAL MAT		Prio	TD
LANGLAIS	JEAN CHARLES	PUY L EVEQUE		15.333	TD
LANGLOIS	JULIE	LAMAGDELAINE		8.833	TD
LESAGE	CAMILLE	LE VIGAN		4.333	TD
MAUGEIX	SEBASTIEN	CAHORS LUCIEN BENAC		9.333	TD
MENASSOL	CHRISTOPHE	GRAMAT		28.456	TD
PERNE	BERNADETTE	CAHORS JEAN CALVET MAT		27.336	TD
POUGET	PAULE	CAJARC MAT		32.761	TD
RAYNAL	HELENE	LUZECH		1.333	TD
REDON	FABIENNE	MARTEL MAT		20.333	TD
RIALLAND	LOIC	PRAYSSAC		4.333	TD
RIGALDO	GERARD	BAGNAC SUR CELE		22.306	TD
ROBIN	STEPHANE	CAHORS JEAN CALVET		23.211	TD
ROUQUIE	ANNE	SAUZET		2.333	TD
SAILLENS	ELISE	CAHORS JEAN CALVET		13.333	TD

Chargé d'école					
CHASSAGNE	EMILIE	ALBAS		3.333	TD
COUDERC	CAMILLE	MONTCLERA		2.333	TD
FERNANDEZ	PAULINE	UZECH		Prio	TD
FOURY	MICKAEL	ST MARTIN LABOUVAL		15.500	TD
HUMERY	JUDITH	ST CIRGUES		6.333	TD
LAJUGIE	AUDREY	MILHAC		0.333	TD
PEZET	AMELIE	VARAIRE		0.333	TD

Direction d'école					
ANDRIANJAKA	ANDRI	PUY L EVEQUE		Prio	TD
AUFFRAY	AMELIE	BETAILLE		Prio	TD
BLANC	SANDRA	CAHORS MARTHE DURAND		Prio	TD
CAGNAC	MARJORIE	BELFORT DU QUERCY		Prio	TD
CAPSAL	VERONIQUE	LIVERNON		22.333	TD
CASTADERE	JULIE	CONCORES		Prio	TD
CENAC MORTHE	AUDREY	TOUZAC		Prio	TD
CHAPUIS	ANNE	CAHORS J. TEYSSEYRE (IMF)		30.222	TP
FRATI	MARTINE	FIGEAC JEAN MOULIN		Prio	TD
IKNI	MARIELLE	FIGEAC JACQUES CHAPOU		9.331	TD
LAGANE	MARION	LIMOGNE EN QUERCY		7.333	TD
LAPEYRE	PASCALE	GIGNAC		Prio	TD
PAGES	CECILE	GOURDON FRESCATY		13.333	TD
SENNELIER	EVELYNE	ARCAMBAL		20.333	TD

### Compte rendu CAPD

#### Mouvement:

Au delà des statistiques du mouvement qui restent approximativement les mêmes, le DASEN marque son arrivée d'un attitude très positive et différente de son prédécesseur. Il a insisté pour dire que les candidats participant à un entretien (CPC, postes à profil...) qui n'obtiennent pas le poste puissent être reçus ensuite pour les remercier de leur engagement et les conforter dans leur compétence. Le SNUipp constate que le ton donné par ce nouveau directeur académique est vraiment différent, les propos tenus ont toujours été très respectueux vis à vis de l'engagement professionnel des enseignants du Lot.

Certains postes devront faire l'objet d'une étude précise l'an prochain:

- le double fléchage Anglais occitan à St Céré (à enlever)
- le poste accueil des deux ans à Cajarc (transformer en Titulaire de secteur)

Titulaire de secteur					
MILLAC	ISABELLE	GOURDON HIVERNERIE		30.333	TD
PIERRET	LISA	SOUILLAC		15.331	TD
THOMAS	JOEL	FIGEAC JACQUES CHAPOU		27.981	TD
VAURS	NATHALIE	CAHORS L BENAC		19.742	TD
VIGUIER	MARION	LACAPELLE MARIVAL		1.333	TD

#### Stagiaires PE:

La DSDEN étudie encore les supports (mi-temps) des stagiaires, il en faut environ 34. Il y a donc peu de chances que les postes fractionnés soient constitués de deux mi-temps, en revanche de nombreux fractionnés risquent de comporter des compléments de PES.

**Ineat-exeat:** le 9 juin se tiendra un groupe de travail académique pour les ineats intra académiques. En fonction de ces échanges, la rectrice donnera le nombre d'entrées possibles dans le département par ineat extérieur.

**Congé de formation:** le Lot a obtenu 32 mois, donc les sept premiers PE classés selon leur barème obtiennent leur départ en formation. Les années passées, cela plafonnait à 24 mois.

**Départ en CAPPEI:** le Lot propose de faire partir 4 personnels:

**Béranger Brocard, pour un poste de Maître G  
Fabien Heuline, pour un poste Ulis option D  
Eugénie Azais, pour un poste Ulis option D  
Sarah Moudier, pour un poste Segpa option F**

#### Temps partiels:

89 demandes de temps partiel, 46 de droit et 43 sur autorisation. Ce sont surtout des 80% qui sont demandés (54 demandes).

Lorsque les temps partiels concernent des directeurs, les IENs étudient au cas par cas.

Une demande a été refusée, pour un personnel de RASED. Le SNUipp pointe le manque de moyens pour permettre à ces personnels de bénéficier des mêmes droits que leurs collègues.

#### Décharge des directeurs 2 et 3 classes:

Certaines circons ne tiendront pas la cadence, taux de réalisation attendu:

Gourdon: 60 % seulement

Cahors 2: 85 %

Figéac et Cahors 1: 100 % probablement.